

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 29 septembre 2022, à Rennes

ALGUES VERTES

Fin de la campagne de mesures pour l'année 2022

Depuis le 1^{er} juillet 2022, dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes (PLAV) copiloté par l'État et la Région Bretagne, l'État et l'ARS de Bretagne ont déployé un réseau de 12 capteurs d'hydrogène sulfuré, opérés par Air Breizh, dans sept baies algues vertes costarmoricaines et finistériennes.

Depuis plusieurs semaines, les observations de terrain menées par le centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA) et les données relevées par les capteurs indiquent que la présence d'algues vertes dans les baies algues vertes est visiblement réduite.

Dans ces conditions, **la campagne 2022 de mesure d'hydrogène sulfuré par ces capteurs est arrêtée au 30 septembre 2022**. Air Breizh procédera au retrait des capteurs dans les prochains jours pour leur entretien.

Pour rappel, durant cette campagne de mesure, **deux alertes** en dépassement du seuil de concentration d'hydrogène sulfuré au-delà d'1 PPM (seuil fixé par le Haut Conseil de la Santé Publique), sont intervenues : les 20 juillet et 17 août sur le site de Saint-Guimond dans la commune d'Hillion (22).

Conformément au protocole prévu, le dispositif de communication à la population a été mis en place sans délai, en lien avec les élus locaux, associés à la transmission des consignes sanitaires, ainsi que l'information des professionnels de santé des territoires concernés.

Ces événements n'ont entraîné aucun signalement auprès de l'ARS, relatif à d'éventuelles consultations de patients auprès du centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV).

Un **premier bilan de cette campagne de mesure 2022** interviendra au cours du mois d'octobre et sera complété du rapport d'analyse d'Air Breizh attendu pour le début d'année 2023.

Comme annoncé, les capteurs d'hydrogène sulfuré seront redéployés pour une **nouvelle campagne de mesure d'ici le printemps 2023**.

Le site internet [d'Air Breizh](https://air-breizh.fr) permettant la consultation des mesures de cette année restera actif et les données collectées pourront faire l'objet de communication à des fins de recherche.